

Plan d'Orientation Pastoral Intercommunal des Baous

Comité de Pilotage n°2 – 23 novembre 2023 - Vence

Compte rendu

SIVOM

Régis LEBIGRE – Maire de Vence - Président du SIVOM Pays de Vence

Nicolas CHASEZ – Directeur Général des Services – Vence – SIVOM Pays de Vence

Isabelle BONNET-PIRON – Cheffe de projet - SIVOM Pays de Vence

PNR (Partenaire SIVOM)

Eric MELE – Président – PNR des Préalpes d'Azur

Elisabeth GALLIEN - Directrice Adjointe - PNR des Préalpes d'Azur

Caroline GIORGI – Chargée de projets Agriculture et Territoire

Zoé PANCHOUT - Chargée de projet renfort mission agriculture - PNR des Préalpes d'Azur

Participants présents

Caroline PERCALLA – Chargée de mission développement durable - Saint-Jeannet

Geneviève PIERRAT - Adjointe au Maire déléguée à l'éducation, à la jeunesse et à l'environnement - Tourrettes-sur-Loup

Michel CONTET – Adjoint au Maire - Coursegoules

Anne GIUJUZZA-NAVELLO – Elue – Gattières

(en visio) Michelle BERNARD – Elue – Le Broc

(en visio) Julie HIVERNAT – responsable Développement durable - Vence

Participants excusés

Marie GONTIER - Chargée de mission - Centre d'Etudes et de Réalisation Pastorales Alpes Méditerranée

Sylvie DUPUIS - Chargée de mission agricole - Direction de la montagne et de l'agriculture métropolitaine et urbaine Métropole Nice Côte d'Azur

Renée-Paul Gachet – Elue – Bouyon

Serge MAUREL – Elu et éleveur - Coursegoules

Sommaire

1. Tour de table et actualités	2
2. Rappel du contexte et des enjeux	2
3. Bilan des actions 2022 - 2023	2
4. Relevé de décision / Suites des actions 2024.....	5

1. Tour de table et actualités

Michel Contet - Coursegoules : Serge Maurel est en battue administrative. Rappel de la priorité énoncée par Serge sur création d'une réserve d'eau dans le Cheiron. Lorsqu'il y a ouverture du milieu il faut prévoir de l'eau.

Anne Giujuzza Navello - Gattières : rien de particulier à noter à Gattières sauf quelques retours de randonneurs au sujet des patous qui appartiennent à un éleveur. La situation ne s'améliore pas malgré les rencontres faites avec les éleveurs du secteur il y a quelques années. De manière générale les liens entre chasseurs et éleveurs sont bons.

Caroline Percalla – Saint-Jeannet : l'accès aux terrains du GAEC des éleveurs des Baous (chemin du Jas Jausserand) est en cours de restauration. Cf ci après.

Geneviève Pierrat – Tournettes-sur-Loup : au niveau pastoral, la dernière nouvelle est que le GAEC des Monts d'Azur a été vendu. Mais le pâturage par les repreneurs du GAEC sera maintenu.

Nicolas Chasez : le Grand Parcours des Baous a été inauguré. Mise en place de l'ultra trail du Grand Parcours des Baous dont nous parlerons lors de cette réunion.

Eric Mele : l'ultra trail est 100% parc. Très intéressant pour la reconnaissance et la notoriété

2. Rappel du contexte et des enjeux

Un rappel du contexte de la démarche POPI ainsi que des éléments présents dans la Charte et le plan d'action sont présentés.

voir présentation jointe

3. Bilan des actions 2022 - 2023

Action 25 - Stagiaire POPI

L'annonce est publiée jusqu'au 31 décembre 2023 et nous recevons des candidatures. Elles seront étudiées en janvier pour un début de stage en mars/avril 2024 et une fin de stage en août/septembre 2024.

Action 10 – stage « analyse paysagère et architecturale » sur le col de Vence

Il s'agit d'une demande spontanée d'étudiants en architecture. L'opportunité a été saisie de les faire travailler sur le sujet de l'intégration paysagère des équipements pastoraux sur la zone du col de Vence en site classé.

Rappels des échanges du comité technique (sept 2023) : Il faut approfondir leur travail pour que cela corresponde à la réalité et à la faisabilité sur le terrain. Le travail effectué par les

stagiaires architectes durant trois semaines cette année fonctionne mais il faut faire attention aux conditions et au prix (peu réalisable).

Par exemple, l'installation des bâches est évoquée par le CERPAM pendant la réunion car la mise en place d'infrastructures en argile et en pierre n'est pas faisable (trop coûteuse).

Peut-être qu'un investissement lié à la fondation du patrimoine pour les toitures peut être envisagé. Le Département a financé une toiture mais le problème reste toujours la recherche de financements.

La solution des bâches est à valider par la DREAL pour le site classé notamment.

Ce stage a permis de continuer la dynamique lancée autour du sujet de l'accompagnement à l'intégration paysagère des d'équipements pastoraux (existants ou en projet). (**Actions 2, 3, 10 et 25**)

Les premiers contacts avec la DDTM et les membres de la CDNPS ont permis de valider l'intérêt de cet accompagnement en amont de la commission mais aucune organisation n'a encore été officiellement validée. Une proposition serait de créer un livret d'accompagnement présentant les grandes lignes des exigences paysagères des sites classés ou des préconisations plus générales d'intégration paysagère en complément de la plaquette de la CDNPS présentée en copil.

Action 8 – Accès aux espaces pastoraux

Le chemin muletier du Jas Jausserand est très dégradé et ne rend pas facile l'accès aux pâturages du GAEC des Eleveurs des Baous, ce qui est problématique pour leur approvisionnement en eau.

La commune de Saint-Jeannet a donc entrepris des travaux de sécurisation qui seront effectués en trois phases. La première phase a débuté le 6 novembre et est presque terminée. Sur la totalité du linéaire (1400 mètres) il s'agit de réaliser des renforts d'urgences. Le montant des travaux de cette phase est de **37 140** Euros subventionnés à hauteur de **7 140** Euros par la DREAL. La suite des travaux ~~doit~~ devrait avoir lieu en 2 phases en 2024 et 2025 mais pour l'instant, la commune ne dispose pas des fonds nécessaires à la réalisation de la totalité des travaux. Le Département pourrait être sollicité pour cela.

Actions de communication concernant le partage des espaces

Cf présentation

Fréquentation du site : Quatre éco compteurs ont été placés sur le Grand Parcours des Baous.

Ultra-trail des Baous : Proposition, en plus du village de producteurs, d'organiser un temps d'échange acteurs sur un stand dédié avec participation d'un éleveur/berger et utilisation des expositions disponibles (dont expo « On vous dit Patou » et expo de Michel Gourdon sur les paysages pastoraux)

Actions 12-13 – Liens chasseurs / éleveurs

Une réunion est prévue avec les communes de Tourrettes sur Loup et Saint Jeannet et le président de la société de chasse de Tourrettes-sur-Loup (Mr Callet). L'objectif est de mieux comprendre les relations chasseurs/éleveurs, chasseurs/randonneurs, connaître les problématiques et les solutions locales qui fonctionnent et voir comment les sociétés de

chasse et/ou la fédération des chasseurs pourraient s'impliquer dans des actions en lien avec le POPI.

- ➔ Importance pour les communes de nous faire un retour concernant les actions mises en place pour trouver des solutions.

Recensement des conflits d'usages liés aux chiens de protection

Lien pour accéder à l'enquête « Mon expérience avec les chiens de protection » : <https://urlz.fr/9Seq>

- Cela pourrait être intéressant que la DDTM présente son questionnaire auprès des éleveurs. Les ambassadeurs pourront faire des mini-sondages auprès des personnes qui fréquentent les sentiers. On pourrait déposer ce flyer auprès des secrétariats de mairies afin d'orienter les gens. Faire le lien avec le site du Département. Plus on crée de réglementation, plus on crée, potentiellement, de conflits. Ce dispositif doit donc être présenté et utilisé intelligemment.

Echanges généraux autour de la communication et du partage de l'espace :

- Il est difficile d'avoir des informations précises, factuelles concernant le lien entre les randonneurs et les éleveurs. Une réunion avait déjà été organisée à ce sujet à Gattières (voir avec Monsieur Cavallo) -> intégrer la commune de Gattières au rendez-vous. Les problèmes des éleveurs avec les randonneurs existent sur ces sentiers de plus en plus fréquentés. Il est également possible, via le PNR, de provoquer une rencontre entre les ambassadeurs du PNR et les éleveurs en lien si besoin avec la société de chasse et la commune.
- La commune de Gattières lance régulièrement un appel à article pour le bulletin municipal. C'est un moyen assez fiable de toucher les habitants de la commune.
- Plannings de pâturage : il est essentiel, pour les usagers, de connaître les lieux de présence des animaux. -> sujet à aborder lors du RDV avec les chasseurs. Des expérimentations d'outils existent sur d'autres territoires. L'AMI « Espace Valléen » en cours permettrait de s'inspirer des pratiques existantes sur d'autres territoires afin de mettre en place des outils de communication.
- Rappel : Le travail sur le Grand Parcours des Baous avait pour objectif initial de canaliser les randonneurs sur des sentiers bien identifiés et limiter le dérangement des troupeaux. A part à Saint-Barnabé au Col de Vence, tous les éleveurs ont des patous.
- Expérimentations sur la commune de Gourdon :
 - o dans les bois, il y a des chasseurs, bergers, cyclistes, promeneurs. Mise en place, en accord avec les cyclistes, des panneaux interdisant l'accès aux vélos sur certains sentiers.
 - o Un autre dispositif a été mis en place sur certaines communes concernant les chasseurs : mention sur le véhicule d'une information indiquant qu'une battue est en cours sur les lieux accessibles aux véhicules.
- Rappel de la priorité de l'activité d'élevage qui est une activité économique face aux activités de loisir (randonnée, vélo, chasse, etc.)

- Proposition de mettre en place un QR code sur les panneaux d'interprétation du Grand Parcours des Baous. Ce code pourrait renvoyer à une page présentant simplement les informations essentielles sur les espaces pastoraux et les bons gestes et un formulaire pour faire remonter des informations en lien avec les patous notamment. Attention cependant à la gestion de ce genre de formulaire. Le Département a également mis en place des outils de gestion sur les sentiers.
- Si l'on avait des statistiques, cela nous permettrait d'orienter nos actions. Isabelle fait le lien pour avoir des informations de la part du Département suite à la mise en place d'éco-compteurs sur le GPB.
- Rappel de l'importance des missions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, notamment portées par les programmes éducation et ambassadeurs du PNR.

4. Relevé de décision / Suites des actions 2024

Pérenniser l'activité pastorale par les outils de travail

- Poursuite du travail avec la DDTM pour l'accompagnement des projets d'intégration paysagère
- Recherche de financements pour une prestation d'expertise autour des actions sur les outils pastoraux

Stage

Réalisation du stage sur la valorisation des productions pastorale. *Printemps/été 2024*

Liens chasseurs / éleveurs

Lancement du travail par le premier rendez-vous prévu. *Décembre 2023*

Recensement des conflits d'usages liés aux chiens de protection

Poursuite du travail engagé. Lien avec les autres thématiques à prévoir notamment la communication.

Actions de communication / Valorisation

- Préparation d'une réponse à l'AMI dans le cadre de la Convention Interrégionale du Massif des Alpes (*cf présentation*)
- Poursuites des actions d'éducation et de sensibilisation menées par le PNR
- Organisation d'un « Rendez-vous du Parc » grand public sur le pastoralisme. Format rando-pasto associant une balade commentée et une rencontre avec un/une éleveur/berger. *Mai 2024*. Cibler les hébergeurs/restaurateurs du Grand Parcours des Baous.
- Ultra-trail des Baous : organisation d'un village de producteurs pour renforcer le lien entre les deux mondes et sensibiliser un autre type de public.
- Réalisation d'une newsletter du POPI à destination des communes - *1^{ère} édition pour janvier/février 2024*
- Opportunités de valorisation du pastoralisme :

- Festival « Envie d'Ailleurs » *14 avril 2024*, Mouans-Sartoux. Stands PNR et SIVOM possibles, ou conjoints.
- Salon Eco-habitat – Vence. Idée de proposer une conférence sur le patrimoine pierre sèche

Gouvernance et suivi POPI

- Tableau de suivi des actions : envoi d'un tableau à compléter par les communes pour alimenter le suivi du plan d'action
- Comité technique n°3 et comité de pilotage n°3 à prévoir. *Choix des dates début 2024.*